# Cahors

## Résumé

Cahors /ka.oR/ est une commune française du sud-ouest de la France.

## Table des matières

Géographie	
Localisation	. 3
Communes limitrophes	
Géologie, relief et hydrographie	. 3
Voies de communication et transports	. 3
Climat	
Urbanisme	. 6
Typologie	. 6
Occupation des sols	. 6
Morphologie urbaine	. 6
Logement	. 7
Risques majeurs	. 7
Toponymie	
Histoire	
Les premières traces humaines	. 8
Divona Cadurcorum	. 9
Pillages barbares et disputes médiévales	. 9
Jean XXII, un pape cadurcien	
Renaissance	
Le pèlerinage de Compostelle	
Du roi Soleil à Gambetta	. 10
Début du XXe siècle : Darquier et de Monzie	
En temps de guerre, Occupation et Résistance	. 11
« Cahors Mundi » : Cahors ville du monde	
Rencontre des co-princes d'Andorre	
Politique et administration	
Tendances politiques et résultats	
Liste des maires	
Politique de développement durable	
Instances judiciaires et administratives	
Finances locales	
Jumelages	
Population et société	
Démographie	
Enseignement	
Manifestations culturelles et festivités	

Santé	. 17
Cultes	. 18
Sports	. 18
Economie	. 18
Revenus de la population et fiscalité	. 18
Entreprises et commerces	. 18
Culture locale et patrimoine	. 19
Lieux et monuments	. 19
Parcs et espaces verts	. 21
Patrimoine culturel	. 21
Personnalités liées à la commune	. 21
Héraldique, logotype et devise	. 22
Voir aussi	. 22
Bibliographie	. 22
Articles connexes	. 23
Liens externes	. 23
Notes et références	. 23
Notes et cartes	. 23
Base de données du ministère du Budget, relative aux comptes des communes	. 23
Références	2:

Située dans la région Occitanie, la préfecture du Lot, principale ville du département, est également la ville-centre de la communauté d'agglomération du Grand Cahors. Forte de 20 159 habitants en 2020, au coeur d'une agglomération de 41 795 habitants, Cahors est la capitale historique du Quercy. Ses habitants sont appelés les Cadurciens (du latin Cadurcum, "Cahors").Lovée dans un méandre du Lot, entourée par des collines escarpées et les hauteurs arides des causses, la cité patrimoniale est riche d'une parure monumentale d'une grande diversité, héritée notamment de l'Antiquité et du Moyen Age et dotée de 18 édifices classés Monuments Historiques.La ville natale de Léon Gambetta et de Clément Marot est remarquable par son célèbre pont Valentré, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, par son centre historique dynamique aux ruelles tortueuses et aux riches hôtels particuliers, par la cathédrale Saint-Etienne et son cloître, par son marché traditionnel élu plus beau marché de Midi-Pyrénées (2018) ou encore par sa halle du XIXe siècle qui constitue le coeur et l'âme de la ville. Pôle touristique majeur, célèbre pour son vignoble multiséculaire, sa richesse patrimoniale et sa gastronomie (truffe, foie gras, agneau du Quercy, melon du Quercy, noix, safran, fromage Rocamadour, miel des causses, pastis quercynois, etc.), Cahors est une cité typiquement méridionale bénéficiant du label Villes d'art et d'histoire depuis 2005 et figurant parmi les quarante Grands Sites Occitanie Sud de France présentant un patrimoine historique, culturel ou naturel exceptionnel.Dotée d'espaces de nature en ville, Cahors est également labellisée Jardins remarquables. Elle dispose notamment d'un parc de près de 10 000 m2, le parc Tassart, situé à proximité immédiate du musée Henri-Martin, et de nombreux "jardins secrets" implantés à proximité des principaux monuments de la ville. Situé à une heure de Toulouse et de Brive-la-Gaillarde, le territoire constitue la porte d'entrée de la région Occitanie vers le Grand Sud.Centre économique majeur du département avec 640 commerces dont 500 en centre-ville, Cahors compte également plusieurs pôles économiques. Une pluralité de secteurs d'activités structure le tissu économique: tourisme, patrimoine, énergie, agro-ressources, santé, électronique, services à la personne, environnement, etc. En plus de son cadre de vie à taille humaine et préservé, la cité bénéficie, en centre-ville, de la présence d'équipements culturels, sportifs, de loisirs, d'enseignement et de santé: un théâtre à l'italienne, le complexe cinématographique Le Grand Palais, plusieurs fois primé pour son architecture contemporaine, le centre universitaire Maurice-Faure, le musée Henri-Martin, le centre hospitalier Jean-Rougié, le complexe aquatique Divonéo, la médiathèque, l'auditorium et le conservatoire de musique et d'art dramatique Philippe-Gaubert, la scène de musiques actuelles Les Docks, l'auberge de jeunesse Le CHAI, la gare SNCF, etc.Les animations culturelles et festives ainsi que la très faible

vacance commerciale singularisent la cité, faisant de son centre-ville un véritable lieu de vie, de commerce et de destination pour un large bassin de vie. En centre-ville, les espaces publics sont progressivement réaménagés. L'ensemble des rues du site patrimonial remarquable a été réaménagé (places Champollion, Metges, Libération, Saint-Priest, Républicains espagnols, îlot du Pont neuf, etc.), contribuant à révéler l'épaisseur historique et patrimoniale du bâti environnant.

## Géographie

#### Localisation

La commune se situe dans la région Occitanie, dans le sud du département du Lot, à proximité du vignoble portant le même nom et du Parc naturel régional des Causses du Quercy. La ville de Cahors se situe sur l'axe de l'autoroute A20, sur l'axe ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse et à mi-chemin entre l'aéroport international Toulouse-Blagnac et Brive-Vallée de la Dordogne. Elle se trouve à 114 kilomètres au nord de Toulouse, à 232 kilomètres à l'est de Bordeaux, à 575 kilomètres au sud de Paris ainsi qu'à 437 kilomètres au nord de Barcelone.

#### Communes limitrophes

La ville de Cahors est limitrophe de onze autres communes : Calamane, Saint-Pierre-Lafeuille, Bellefont-La Rauze (Laroque-des-Arcs), Lamagdelaine, Arcambal, Flaujac-Poujols, Le Montat, Labastide-Marnhac, Trespoux-Rassiels, Pradines et Mercuès.

## Géologie, relief et hydrographie

La superficie de la commune de Cahors est de 6 472 hectares, soit une étendue supérieure à celle de la ville de Bordeaux (4 936 hectares). A Cahors, l'altitude varie entre 105 et 332 mètres, avec une altitude moyenne de 208 mètres au-dessus de la mer. La ville de Cahors a la particularité d'être une presqu'île. La barre de relief, constituée par l'isthme de la boucle du Lot, s'apparente en effet à un pont supplémentaire. Le relief extrêmement accentué est la donnée majeure du site de Cahors. Le site construit de Cahors a pris possession du site naturel et lui a donné sa forme urbaine originale. La commune est composée de plusieurs quartiers :

Le secteur sauvegardé (Badernes, Chapou, Libération, Soubirous) Le quartier du XIXe siècle (Quais, Hôpital, Gare, Saint-Namphaise) La Croix-de-Fer, la Plaine du Pal et La Gravette Sainte-Valérie, Lamothe, Regourd, Les Tuileries Saint-Henri Terre-Rouge Cabessut, Coty, Camp des Monges Bégoux, Le Payrat Saint-Cirice, Les Ramonets, La Marchande Saint-Georges, Routes de Toulouse et de Lalbenque, La Rosière Lacapelle

## Voies de communication et transports

Voies routières Cahors se situe entre deux noeuds autoroutiers (A 20-A 89 à Brive-la-Gaillarde et A 20-A 62 à Montauban). L'autoroute A 20 est située à quinze minutes au nord et à quinze minutes au sud du centre-ville de Cahors. La ville est ainsi placée à 1 heure 10 minutes de Toulouse, à 40 minutes de Montauban, à 1 heure 8 minutes de Brive-la-Gaillarde, à 2 heures 30 minutes de Bordeaux et à 5 heures de Paris. L'offre de stationnement est constituée de 1 110 places payantes, avec 30 minutes gratuites par jour et plus de 4 000 places gratuites en centre-ville ou aux abords directs de ce dernier. Le stationnement de surface et dans les parkings L'Amphithéâtre, Le Phare et de Gaulle est gratuit le samedi après-midi. Les neuf parcs relais (Regourd, Labéraudie, Gare SNCF, Roquebillière, Michelet, Périé, Saint-Georges, Chartreux et Ludo-Rollès) sont situés aux entrées de ville et permettent de rejoindre le centre gratuitement et en moins de dix minutes par bus ou par navette. La ville de Cahors dispose d'aires gratuites dédiées au covoiturage (route de Toulouse et Combe du paysan), d'une offre de services de taxis et de trajets en bus proposés par la compagnie Flixbus. A Cahors, les transports collectifs (navette et bus urbain) sont gratuits depuis le mois de novembre 2019. En décembre 2022, la

fréquentation du réseau de bus a franchi la barre symbolique du million de passagers sur une année, enregistrant une hausse de 15~%.

Voies cyclables Le territoire est engagé dans une politique en faveur des mobilités actives depuis 2009, date du lancement du programme européen Safety and Mobility Optimization for sustainable Transport and Health (SMOOTH). Ce programme, dont le Grand Cahors a été chef de file, a permis de matérialiser à Cahors des bandes cyclables et d'implanter trois garages à vélos sécurisés et équipés de station de gonflage sur plusieurs parkings relais de la ville (gare SNCF, Les Chartreux et Ludo-Rollès). Le plan vélo et circulations apaisées, adopté en 2021 à la suite d'une démarche de concertation associant les citoyens et les usagers, s'articule autour de 49 actions parmi lesquelles figurent la mise en place d'un dispositif d'aide aux particuliers pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo classique, l'instauration d'un chèque de 50 euros d'aide à l'achat d'équipements de sécurité à destination des utilisateurs non-imposables, l'instauration d'une limitation de la vitesse de circulation à l'intérieur de la boucle du Lot à 30 km/h (en complément des zones partagées dans toutes les rues du site patrimonial remarquable) et la mise en oeuvre de travaux de signalisation ayant vocation à rendre plus visible et plus légitime le positionnement des cyclistes sur la chaussée dans une optique de meilleure cohabitation des usages sur la voirie. Le projet de voie verte, qui emprunte en majeure partie le tracé des anciennes voies ferrées reliant Monsempron-Libos à Cahors et Cahors à Capdenac, reliera, à l'échelle du Grand Cahors, les communes de Douelle, Mercuès, Cahors, Arcambal, Saint-Géry-Vers, Bouziès, Saint-Cirq-Lapopie et Tour-de-Faure. La réalisation de cette voie à l'échelle de la vallée du Lot reliera l'Aveyron et le Lot-et-Garonne. Elle constituera une alternative crédible à la voiture pour certains pendulaires, un atout supplémentaire pour le secteur touristique et un outil au service du sport-santé.Cahors a été ville-arrivée du Tour de France le 22 juillet 2022 pour la 19e étape dont le départ était donné à Castelnau-Magnoac. Avec la performance de Christophe Laporte, le boulevard Gambetta de Cahors a été le décor de la seule victoire d'étape française de l'édition 2022 du Tour de France.La ville avait accueilli une arrivée du Tour en 1994, à l'occasion de la 10e étape entre les villes de Bergerac et de Cahors. Cahors avait alors porté chance au coureur français Jacky Durand. Dans le cadre du Tour de France Femmes, une étape de départ est prévue le 26 juillet 2023 à Cahors (quatrième étape Cahors-Rodez).

### Transports en commun

#### Bus et cars Réseau urbain Evidence

Evidence, le réseau de transports publics du Grand Cahors, dessert trois communes de l'agglomération : Cahors, Pradines et Arcambal.Instaurée en 2019, la gratuité des transports en commun concerne l'ensemble du réseau et s'est accompagnée d'une restructuration et d'un renforcement de l'offre.En décembre 2022, la fréquentation du réseau de bus a franchi la barre symbolique du million de passagers sur une année, enregistrant une hausse de 15 %.L'offre de transports en commun repose sur : Quatre lignes régulières :

Ligne 1 : Terre-Rouge – Sainte-Valérie Ligne 2 : Daniel Roques – Carrefour de l'Europe – De Gaulle – SNCF Ligne 3 : Daniel Roques – Carrefour de l'Europe – Daudet – Carmes – Roc de l'Agasse – Route de Lalbenque Ligne 4 : Combe du Paysan – Ecole de Bégoux – Graves – ArcambalDeux circuits de navettes reliant les parkings relais au centre-ville (passage toutes les 15 minutes) :

Navette 1 : Parking Relais Chartreux – Mairie – Hôpital – Médiathèque – Gare Navette 2 : Parking Relais Ludo-Rollès – Foch – Mairie – HôpitalSept lignes de transport à la demande :

LAD 3 : La Rosière/Route de Lalbenque LAD 11 : Flaynac – Bourg de Pradines LAD 12 : La Gravette – Carrefour de l'Europe LAD 13 : Regourd – Z.-I.Englandières LAD 14 : Saint-Henri – Combe du Paysan LAD 15 : Saint-Cirice – Mairie LAD 16 : Flottes – Lacapelle – Mairie

Transport scolaire

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2021, l'offre de transport scolaire est assurée par le Grand Cahors qui en assure la gestion. Elle dessert :

21 écoles primaires et maternelles 3 collèges 4 lycées

LiO, service régional de transports collectifs

La ligne régionale LiO dessert également la ville de Cahors :

Ligne 878 : Cahors – Saint-Cirq-Lapopie – Cajarc Ligne 880 : Cahors – Castelnau-Montratier Ligne 881 : Cahors – Lalbenque Ligne 882 : Cahors – Montcuq-en-Quercy-Blanc Ligne 883 : Cahors – Limogne-en-Quercy Ligne 888 : Cahors – Villefranche-de-Rouergue Ligne 889 : Cahors – Figeac Ligne 890 : Cahors – Monsempron-Libos Ligne 891 : Cahors – Luzech - Vire-sur-LotLes habitants du Grand Cahors, sur présentation de la carte Grand Pass, peuvent accéder gratuitement aux lignes régionales traversant le territoire du Grand Cahors.

Ferroviaire La ville de Cahors est équipée d'une gare ferroviaire SNCF dotée de deux quais centraux et d'un quai latéral encadrés par cinq voies et de connexions multimodales (parc relais, réseau de transport en commun, navette, parking à vélos sécurisé). La gare est desservie par :

des trains du réseau Intercités circulant entre Paris-Austerlitz et Cahors ou Toulouse-Matabiau pour certains d'entre eux des trains du réseau Intercités de nuit, qui circulent entre Paris-Austerlitz et Cerbère ou Portbou des trains du réseau TER Occitanie qui circulent entre Toulouse-Matabiau et Brive-la-Gaillarde (la gare de Cahors est desservie par un train par heure aux heures de pointe et par un train toutes les deux heures aux heures creuses, à la suite d'une augmentation des dessertes opérée en faveur de la gare de Cahors par la Région Occitanie)La gare de Cahors est équipée d'un service de restauration rapide.Elle a été fréquentée par 350 237 voyageurs en 2017.

Transport aérien La ville de Cahors est située à mi-chemin entre l'aéroport international de Toulouse-Blagnac et l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne et à 12 kilomètres au nord de l'aérodrome Cahors-Lalbenque. Ce dernier est doté de deux pistes utilisées pour la pratique d'activités de loisirs et de tourisme. Cet aérodrome est également le support d'un foncier à vocation économique directement accessible depuis le tarmac. Trois hectares sont labellisés "Site industriel clé en mains" depuis le mois d'octobre 2021.

#### Climat

Le climat qui caractérise la commune est qualifié, en 2010, de « climat océanique altéré », selon la typologie des climats de la France qui compte alors huit grands types de climats en métropole. En 2020, la commune ressort du même type de climat dans la classification établie par Météo-France, qui ne compte désormais, en première approche, que cinq grands types de climats en métropole. Ce type de climat, Il s'agit d'une zone de transition entre le climat océanique et les climats de montagne et le climat semi-continental.Les écarts de température entre hiver et été augmentent avec l'éloignement de la mer.La pluviométrie est plus faible qu'en bord de mer, sauf aux abords des reliefs.Les paramètres climatiques qui ont permis d'établir la typologie de 2010 comportent six variables pour les températures et huit pour les précipitations, dont les valeurs correspondent à la normale 1971-2000.Les sept principales variables caractérisant la commune sont présentées dans l'encadré ci-après. Avec le changement climatique, ces variables ont évolué. Une étude réalisée en 2014 par la Direction générale de l'Energie et du Climat complétée par des études régionales prévoit en effet que la température moyenne devrait croître et la pluviométrie moyenne baisser, avec toutefois de fortes variations régionales. Ces changements peuvent être constatés sur la station météorologique de Météo-France la plus proche, « Le Montat », sur la commune du Montat, mise en service en 1986 et qui se trouve à 8 km à vol d'oiseau,, où la température movenne annuelle est de 13 degC et la hauteur de précipitations de 832 mm pour la période 1981-2010. Sur la station météorologique historique la plus proche, « Gourdon », sur la commune de Gourdon, mise en service en 1961 et à 32 km, la température moyenne annuelle évolue de 12,4 degC pour la période 1971-2000, à 12,7 degC pour 1981-2010, puis à 13,1 degC pour 1991-2020.

## Urbanisme

#### **Typologie**

Cahors est une commune urbaine, car elle fait partie des communes denses ou de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'Insee,,.Elle appartient à l'unité urbaine de Cahors, une agglomération intra-départementale regroupant 3 communes et 24 279 habitants en 2019, dont elle est ville-centre,.L'aire urbaine de Cahors regroupe quant à elle 44 958 habitants en 2017.Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction de Cahors, dont elle est la commune-centre.Cette aire, qui regroupe 78 communes, est catégorisée dans les aires de 50 000 à moins de 200 000 habitants,.

#### Occupation des sols

L'occupation des sols de la commune, telle qu'elle ressort de la base de données européenne d'occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC), est marquée par l'importance des forêts et milieux semi-naturels (71,5 % en 2018), une proportion sensiblement équivalente à celle de 1990 (71,4 %).La répartition détaillée en 2018 est la suivante : forêts (48,1 %), milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (23,4 %), zones urbanisées (14,8 %), zones agricoles hétérogènes (6,2 %), zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication (2,4 %), eaux continentales (2,4 %), terres arables (1,4 %), prairies (0,7 %), cultures permanentes (0,6 %).L'IGN met par ailleurs à disposition un outil en ligne permettant de comparer l'évolution dans le temps de l'occupation des sols de la commune (ou de territoires à des échelles différentes). Plusieurs époques sont accessibles sous forme de cartes ou photos aériennes: la carte de Cassini (XVIIIe siècle), la carte d'état-major (1820-1866) et la période actuelle (1950 à aujourd'hui).La Ville de Cahors et le Grand Cahors sont engagés dans un projet de renouvellement urbain qui entend limiter les phénomènes d'étalement et de consommation de l'espace. Cela s'exprime notamment à travers les projets de reconquête des centralités de l'agglomération mobilisant l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) en coeur d'agglomération, à Cahors, et l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain multisites à Bellefont-La Rauze, Catus, Douelle et Saint-Géry-Vers.Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'écriture prend en compte le nouveau paradigme en matière d'urbanisme, veillant à limiter la consommation de l'espace.

#### Morphologie urbaine

Confrontée à plusieurs obstacles naturels, la croissance de l'urbanisation de Cahors doit tenir compte de la topographie tourmentée de la vallée du Lot.Le développement de Cahors, entravé par les contraintes du site, est resté longtemps contenu dans les limites de la presqu'île.La ville est implantée au sein d'une ceinture d'eau que constitue le cingle du Lot et entourée des parois abruptes du cirque des collines qui cernent la boucle.La vallée ne s'élargit qu'à l'est avec les terrasses de Cabessut et de Terre-Rouge, à l'ouest avec la terrasse de Labéraudie : là, l'expansion est possible bien que limitée par les risques d'inondation et par la persistance d'activités maraîchères. Au sud, les versants abrupts du mont Saint-Cyr et du pech d'Angely constituent une limite naturelle de la ville.La zone commerciale Sud de Cahors s'est développée dans la vallée du Bartassec, ce qui représente une menace car ce ruisseau est en effet reconnu pour ses crues particulièrement dévastatrices, notamment en 1996, où il avait ravagé toute la vallée et inondé les commerces et habitations sur ses rives.Le développement de la ville s'est ainsi fait essentiellement sur un axe nord/sud.Pour autant, dans un contexte nouveau de retour des habitants des villes moyennes dans les centralités et de l'intérêt suscité chez les habitants des métropoles exprimant un désir d'ailleurs à la suite des confinements successifs, ces contraintes morphologiques semblent constituer un facteur d'attractivité.Plutôt que de les appréhender comme des contraintes, ces données naturelles sont, depuis plusieurs années, considérées comme des déterminants

de l'aménagement du territoire dont la stratégie consiste à éviter de forcer les limites naturelles de la ville et à travailler au sein de son enveloppe actuelle. Cela a pour effet de revaloriser le patrimoine bâti existant et de favoriser le renouvellement urbain des quartiers.

#### Logement

En 2018, le nombre total de logements dans la commune était de 12 856, alors qu'il était de 10 976 en 1999. Parmi ces logements, 82,5 % étaient des résidences principales, 3,9 % des résidences secondaires et 13,6 % des logements vacants. Ces logements étaient pour 46,2 % d'entre eux des maisons individuelles et pour 53,1 % des appartements.La proportion des résidences principales, propriétés de leurs occupants était de 47,8 %. Depuis 2015, 900 logements ont été rénovés en centre-ville de Cahors dont 150 logements vides depuis plus de deux ans, abandonnés ou en péril ont été remis sur le marché. Alors que les centres-villes des villes moyennes ont une tendance à la paupérisation et à la perte de population, Cahors ne faisant pas exception, les logements rénovés en centre historique ont vocation à favoriser le retour des habitants, des actifs et des familles dans un environnement urbain patrimonial, requalifié, équipé et doté de 500 commerces de proximité.L'OPAH-RU coeur d'agglomération, les aides de la Région Occitanie, du Département du Lot, d'Action Logement, de la Banque des Territoires, de la Ville de Cahors et du Grand Cahors (subventions à la fusion, à la sortie de vacance, à l'éco-réhabilitation, à l'accession à la propriété) contribuent largement, dans le cadre notamment du dispositif Action Coeur de Ville, à la mobilisation d'acteurs privés en faveur de la remise sur le marché de logements.La démarche ENERPAT (énergie-patrimoine) a vocation à conforter la rénovation du bâti médiéval, à l'adapter aux standards de confort et d'habitabilité du XXIe siècle et à favoriser son efficacité énergétique à travers une démarche d'éco-réhabilitation.Le Grand Cahors a endossé le rôle de chef-de-file dans le cadre de la démarche ENERPAT après avoir répondu à un appel à projets européen (SUDOE). Dans ce contexte, le Grand Cahors a reçu en 2020 le Grand Prix des Maires RMC au titre du bâtiment démonstrateur situé rue Saint-James et dont l'objectif est de renforcer la filière locale de production de matériaux biosourcés. Cette stratégie de renouvellement qui préside pour le centre-ville de Cahors s'accompagne de nombreuses opérations dans les quartiers. Dans le cadre d'une procédure intégrée au logement (PIL), une opération de requalification-renouvellement urbain est en cours dans le quartier de La Croix-de-Fer, avec, à la clé, 156 logements construits ou rénovés.

## Risques majeurs

Le territoire de la commune de Cahors est vulnérable à différents aléas naturels : météorologiques (tempête, orage, neige, grand froid, canicule ou sécheresse), inondations, feux de forêts, mouvements de terrains et séisme (sismicité très faible). Il est également exposé à deux risques technologiques, le transport de matières dangereuses et la rupture d'un barrage. Un site publié par le BRGM permet d'évaluer simplement et rapidement les risques d'un bien localisé soit par son adresse soit par le numéro de sa parcelle.

Risques naturels La commune fait partie du territoire à risques importants d'inondation (TRI) de Cahors, regroupant 14 communes concernées par un risque de débordement du Lot et du ruisseau du Bartassec, un des 18 TRI qui ont été arrêtés fin 2012 sur le bassin Adour-Garonne. L'événement passé le plus significatif est la crue des 9 et 10 mars 1927 où le Lot a atteint 8,90 m à Cahors après une montée très rapide des eaux. Seules les crues de 1783 et 1833 ont dépassé ces valeurs. Les dégâts ont été très importants. Deux crues survenues sur le Bartassec en 1996 et 2010 ont eu un très fort impact sur les activités économiques de l'agglomération de Cahors. Des cartes des surfaces inondables ont été établies pour trois scénarios : fréquent (crue de temps de retour de 10 ans à 30 ans), moyen (temps de retour de 100 ans à 300 ans) et extrême (temps de retour de l'ordre de 1 000 ans, qui met en défaut tout système de protection). La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des dommages causés par les inondations et coulées de boue survenues en 1982, 1989, 1993, 1999, 2003, 2010 et 2021, Cahors est exposée au risque de feu de forêt du fait de la présence sur son

territoire du massif de la Moyenne vallée du Lot. Un plan départemental de protection des forêts contre les incendies a été approuvé par arrêté préfectoral le 30 novembre 2015 pour la période 2015-2025.Les propriétaires doivent ainsi couper les broussailles, les arbustes et les branches basses sur une profondeur de 50 mètres, aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, situées à moins de 200 mètres de terrains en nature de bois, forêts, plantations, reboisements, landes ou friches.Le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins des ménages et des collectivités est interdit.L'écobuage est également interdit, ainsi que les feux de type méchouis et barbecues, à l'exception de ceux prévus dans des installations fixes (non situées sous couvert d'arbres) constituant une dépendance d'habitation.Les mouvements de terrains susceptibles de se produire sur la commune sont des affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines (hors mines), des éboulements, chutes de pierres et de blocs, des glissements de terrain et des tassements différentiels.Par ailleurs, afin de mieux appréhender le risque d'affaissement de terrain, l'inventaire national des cavités souterraines permet de localiser celles situées sur la commune.Le retrait-gonflement des sols argileux est susceptible d'engendrer des dommages importants aux bâtiments en cas d'alternance de périodes de sécheresse et de pluie.94,6 % de la superficie communale est en aléa moyen ou fort (67,7 % au niveau départemental et 48,5 % au niveau national). Sur les 5 866 bâtiments dénombrés sur la commune en 2019, 5 518 sont en en aléa moyen ou fort, soit 94 %, à comparer aux 72 % au niveau départemental et 54 % au niveau national. Une cartographie de l'exposition du territoire national au retrait gonflement des sols argileux est disponible sur le site du BRGM, Par ailleurs, afin de mieux appréhender le risque d'affaissement de terrain, l'inventaire national des cavités souterraines permet de localiser celles situées sur la commune. Concernant les mouvements de terrains, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des dommages causés par la sécheresse en 1989, 1991, 1992, 1993, 2011, 2015, 2017, 2018 et 2019 et par des mouvements de terrain en 1999.

Risques technologiques Le risque de transport de matières dangereuses sur la commune est lié à sa traversée par une route à fort trafic, une ligne de chemin de fer et une canalisation de transport d'hydrocarbures. Un accident se produisant sur de telles infrastructures est susceptible d'avoir des effets graves sur les biens, les personnes ou l'environnement, selon la nature du matériau transporté. Des dispositions d'urbanisme peuvent être préconisées en conséquence. La commune est en outre située en aval des barrages de Grandval et de Sarrans, des ouvrages de classe A disposant d'une retenue de respectivement 270,6 millions et 296 millions de mètres cubes,

#### **Toponymie**

Attestée sous les formes Doueona par Ptolémée au IIe siècle, latinisé en Divona au IVe siècle, dérivé de devona ou divona (« divine »), du gaulois deuo-, devo-, un mot de la famille indo-européenne désignant le « dieu » (\*deiwo) à rapprocher des deivos ou deus latin, du sanskrit deváh, du breton doue, du gallois duw, du vieil-irlandais dia, etc.Sans doute en référence à une source sacrée, aujourd'hui dite la Fontaine des Chartreux.Le nom Cahors provient de l'expression latine Civitas Cadurcorum qui signifie la cité des Cadurques, un peuple gaulois.Elle est devenue Cadurcum, puis Caurs ou Caortz et enfin Cahors.En occitan, la commune se nomme Caors [ka'urs, 'kows, 'kow], écrit aussi parfois Caurs\* ou Caus\*, mais ces deux dernières formes ne sont pas conformes à l'orthographe normalisée de l'occitan.Dans Caors, le graphème -ao- peut se lire [ow] ou bien [au].La devise de la ville, en occitan, est : « Sèm de Caors, avèm pas paur », à savoir « Nous sommes de Cahors, nous n'avons pas peur », la prononciation occitane de « Cahors » [kow], rimant avec « paur » [pow].

## Histoire

#### Les premières traces humaines

Le Quercy, dont le département du Lot est un des composants, était habité il y a 335 000 ans, comme le montrent les grottes de Pradayrol à Caniac-du-Causse ou celles de la vallée du Célé comme la grotte

du Pech Merle à Cabrerets. Un des peuples gaulois du Sud-Ouest, les Cadurques, vint s'installer par la suite sur les hauteurs où il subsiste des vestiges de leurs oppida fortifiés. Une de leurs places-fortes, Uxellodunum, fut en 51 av. J.-C., l'un des derniers bastions résistant à la conquête de César. Il fait d'ailleurs référence à ce peuple dans ses Commentaires sur la guerre des Gaules.

#### Divona Cadurcorum

La ville, enserrée dans une large boucle du Lot formant un presqu'île, est nommée Divona Cadurcorum, Divona « divine » étant un terme gaulois qui semble avoir d'abord désigné une source sacrée (Ausone, Ordo, XX.169 «...Divona Celtarum linga fons addite divis »). C'était le nom d'une source réputée miraculeuse dont la résurgence, non loin du pont Valentré, au pied de la colline nommée La Croix Magne, est toujours active. Des plongeurs y ont découvert de très nombreuses pièces de monnaie antiques. A partir du Ier siècle, Cahors est une cité gallo-romaine opulente avec un pont sur le Lot, un aqueduc amenant les eaux du Vers à partir d'une source de trouvant au pied de l'oppidum de Murcens, dont on peut voir des traces à Laroque-des-Arcs, des villas somptueuses ornées de mosaïques, des temples (on a retrouvé en 2002 les fondations de l'un d'eux à l'occasion de travaux à l'hôpital et on suppose l'existence du principal sous l'emplacement actuel de la cathédrale), un théâtre susceptible d'accueillir plusieurs milliers de spectateurs (6500), des thermes (dont seuls subsistent près de la gare l'« Arc de Diane » et des éléments de pierres sculptées au musée Henri-Martin), une basilique et, révélé récemment, un vaste amphithéâtre (en forme d'ovale de 110 m de long sur 90 m de large) dont on n'a découvert qu'en 2006-2007 les vestiges, à l'occasion d'excavations pour la construction d'un parking souterrain en plein centre de la ville actuelle.Le parking ouvert le 4 avril 2009, a été aménagé de sorte que l'on puisse admirer ces vestiges depuis une balustrade aménagée au premier sous-sol.Cahors exportait notamment jusqu'à Rome ses étoffes de lin et son vin, produit par un vignoble important créé dès 50 av.J.-C.

## Pillages barbares et disputes médiévales

La ville de Cahors a longtemps été disputée, et assiégée plus souvent qu'à son tour : du Romain Jules César ou du Franc Thibert au roi de Navarre Henri IV en passant par les prétentions anglaises de Richard Coeur de Lion puis, plus tard, du Prince Noir. Ainsi, la cité, qui s'étendait sur l'ensemble du cingle du Lot, dès cette époque de nombreux monuments gallo-romains, basiliques, temples, thermes, théâtres sont pillés et détruits. Elle est relevée de ses ruines par l'évêque saint Didier, dit aussi saint Géry, qui y fit édifier la première cathédrale en 650 ainsi qu'une muraille dont le tracé correspond à l'actuel boulevard Gambetta.Les pierres des anciens vestiges sont alors réutilisées.Mais la ville est à nouveau pillée par les Sarrasins en 732, puis par les Vikings et les Magyars.De tout ce qui faisait sa splendeur dans l'Antiquité, il ne reste que des ruines. Il n'empêche que Cahors, forte de son emplacement géographique, de la puissance et de la volonté des évêques qui y règnent, se reconstruit et reprend de l'importance.Reste qu'au sein même de la cité le conflit s'éternise entre évêques, consuls puis sénéchaux pour s'arroger le pouvoir.Le 2 septembre 1272, l'évêque de Cahors, Barthélemy, et les consuls de la ville s'entendent pour nommer des « arbitres et amiables compositeurs » chargés de régler les différends survenus entre eux au sujet des anciennes coutumes et des coutumes nouvelles.Le 23 juillet 1304, dans une déclaration faite publiquement dans l'église cathédrale de Cahors, Raymond, évêque de la ville, reconnaît qu'il tient les consuls et habitants de cette ville pour bons et vrais catholiques, aumôniers (généreux dans leurs aumônes), prieurs et dévots.

#### Jean XXII, un pape cadurcien

Au XIVe siècle, Cahors bénéficie des largesses du pape Jean XXII, né Jacques Duèze en 1244, à Cahors, élu pape en 1316.La famille Duèze est bien établie dans la ville et liée aux notables.Mort à Avignon en 1334, Jean XXII s'était beaucoup soucié de sa ville natale, de sa famille et de ses concitoyens.Son frère Pierre Duèze construisit une demeure familiale, le palais Duèze, dont il reste encore quelques éléments et une tour, encore nommée « du pape Jean XXII ».Jean XXII fonde en 1331 l'université de Cahors, qui fut l'une des premières créées en France.Cette université était composée des quatre facultés de théologie,

droit, médecine, arts ou belles-lettres. Elle attira de grands professeurs de droit notamment Roaldes et Cujas et rivalisa autour de 1450 avec les universités les plus célèbres de France. Ses étudiants jouissaient des mêmes privilèges que ceux des universités de Paris et de Toulouse. En 1751, lorsqu'elle est fusionnée avec celle de Toulouse sur décision du chancelier du roi La Moignon, elle comptait 1 600 étudiants. A l'époque médiévale, Cahors est une place financière de première importance dans l'Europe d'alors, où affluent les banquiers lombards. Le prêt sur gages et l'usure y sont pratiqués par des chrétiens à partir du XIIe siècle, et au XIVe siècle cette franchise est officiellement reconnue, Pendant la guerre de Cent Ans, la ville passe pour un temps sous domination anglaise. Le 8 janvier 1362, elle doit se rendre au lieutenant du roi d'Angleterre, Chandos, en présence du maréchal français Boucicaut. Le 5 février 1369, les consuls de Cahors jurent de porter secours au roi de France Charles V déclarant que, « même sous la domination anglaise, ils n'avaient jamais cessé d'avoir le coeur français ». Par ailleurs, la ville ainsi que l'université conservaient ses privilèges, par les lettres patentes de Louis XI en 1472, à la suite de la mort du duc de Guyenne, frère du roi,.

Les Templiers et les Hospitaliers Le 20 octobre 1320, Jean XXII rachète au grand maître des Hospitaliers Hélion de Villeneuve tout ce qui avait appartenu aux Templiers à Cahors et le donne aux Chartreux.

#### Renaissance

A la Renaissance, Cahors demeure une ville artisanale et industrielle active. Ses vins, connus depuis les Romains et appréciés dans le monde de l'époque, qui lui assurent des revenus, subissent la concurrence féroce de ceux de Bordeaux, soutenus par les Anglais. En novembre 1561 puis en 1562, une trentaine puis une dizaine de protestants sont massacrés lors d'un culte chez un notable de la rue des Soubirous, puis dans les rues, En mai 1580, durant la septième guerre de religion, Henri de Navarre fait le siège de la riche cité catholique. Le capitaine Jean de Vezins refuse la reddition. Les assaillants font sauter la porte, puis prennent la ville après trois jours et trois nuits de combats de rue, barricade par barricade. La tradition assure qu'entré dans la cité, Henri de Navarre s'installa à l'hôtel de Roaldes. Cette prise contre des forces supérieures en nombre et en armement contribue énormément au prestige du futur Henri IV. Un mémorialiste contemporain, P. de L'Estoile, nous apprend que « la friandise du grand nombre de reliques et autres meubles et joyaux précieux étant dedans Cahors, fut la principale occasion de l'entreprise ». Une autre lecture de l'évènement envisage qu'en tant que roi de Navarre & époux de Marguerite de Valois, Henri chercha à se faire obéir par la ville rebelle à son autorité.

#### Le pèlerinage de Compostelle

La ville est traversée par un des chemins du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, la via Podiensis.Les jacquets arrivaient de Saint-Cirq-Lapopie pour ceux qui avaient emprunté la vallée du Célé, ou de Varaire pour ceux qui avaient emprunté la vallée du Lot.La sortie de la ville et la traversée du Lot qui se faisait aux premiers siècles de l'ère chrétienne comme de nos jours en face du quartier Saint-Georges, il se fit aussi à partir du XIVe siècle par le pont Valentré.Les pèlerins remontaient alors par un chemin assez raide jusqu'à la Croix de Magne et de là, après un dernier regard sur le panorama de l'ancienne cité des Cadurques, reprenaient leur chemin dans la direction que leur indiquait toujours la Voie lactée.Sur ce parcours, la prochaine commune est Labastide-Marnhac.Cahors eut plusieurs hôpitaux dont celui de Saint-Jacques qui fut d'abord près de l'actuelle place Galdémar.En 1683, il fut transféré au lieu-dit la Croix des Capucins.Une chapelle dédiée à l'apôtre de l'Espagne fut appelée au XVIe siècle Saint-Jacques-des-Pénitents à partir du moment où elle fut le siège d'une confrérie des Pénitents Bleus, un très intéressant retable y était conservé.

#### Du roi Soleil à Gambetta

La ville qui accueille un nombre fort élevé de couvents et de congrégation est menée d'une main vigoureuse par les évêques et les prélats.Parmi les exemples, ceux d'Alain de Solminihac, évêque de

Cahors de 1636 à 1659, ou de Françoise de Boissy, qui, aidée par le duc de Lévis-Mirepoix, gouverneur, son épouse et les évêques, mène une action importante d'éducation pour les jeunes filles et écrit de très nombreuses lettres de spiritualité. Mais au cours des siècles, la ville perd de son lustre et de son prestige politique et culturel. Ainsi l'université, une des plus anciennes de France, qui était très renommée du XIVe au XVIe siècle est fermée au XVIIe siècle. Plus tard, le vaste département du Lot, dont Cahors est le chef-lieu, est amputé, en 1808, de sa partie sud au profit du nouveau département de Tarn-et-Garonne et de Montauban, ancienne sous-préfecture du Lot. La ville conserve néanmoins un excellent établissement d'enseignement secondaire, hérité de l'école des Jésuites, lycée Royal ou Impérial, qui deviendra le lycée Gambetta. Ce lycée — et avant lui le collège de Jésuites — a formé au long des siècles de nombreuses (futures) célébrités : juristes, poètes, maréchaux d'Empire, sommités médicales, hommes politiques, journalistes...

L'établissement porte le nom de l'un de ses anciens élèves, Léon Gambetta, né dans la ville tout près du lycée, avocat, qui s'était opposé à l'empereur Napoléon III, homme politique républicain célèbre, qui serait mort stupidement en nettoyant une arme, ce qui lui vaudra le surnom, de la part de ses opposants, de « Grand Béta ». Au cours des XVIII et XVIII es iècles, les puissants de la ville, magistrats de la Cour des Aides, professeurs de l'Université, hommes de loi et ecclésiastiques notamment, achètent des terres à Pradines (commune voisine) et les font cultiver par les agriculteurs de ce village qui devient une extension de Cahors ou, selon l'expression de l'historienne Françoise Auricoste, la « métairie de Cahors »Le paisible chef-lieu du Lot a connu, malgré tout, un certain développement de sa presse locale. Ainsi, Le petit écho de Cahors, un mensuel destiné aux habitants du département et principalement aux agriculteurs a été imprimé dans la ville de 1890 à 1915. Et surtout Le Journal du Lot de 1861 (appartenant à la famille Laytou qui l'avait fondé) et qui a été édité jusqu'en 1944.

## Début du XXe siècle : Darquier et de Monzie

Médecin, époux de Louise Emilie Victoria Laytou, née en 1877, (dont le grand-père, imprimeur, a été le fondateur du Journal du Lot) — et qui a hérité à la suite du décès de son frère, de tous les biens de sa famille — membre du Parti radical, Pierre Darquier, devient maire de Cahors en 1906, puis conseiller général. Elevé dans une famille catholique, il n'est pas franc-maçon, ni foncièrement anticlérical, ni d'ailleurs antisémite (comme le sera violemment son fils Louis, dit Darquier de Pellepoix, qui deviendra commissaire aux Affaires Juives dans la Collaboration). Mobilisé pendant la guerre de 1914-1918, chirurgien militaire, médecin-chef, sur le front d'abord (Marne, Aisne, Ypres, Chemin des Dames...), affecté ensuite à l'hôpital militaire de Tours en décembre 1914, puis au Centre de réforme de Clignancourt en 1917, Pierre Darquier quitte Cahors en 1919 pour s'installer à Paris. Il « laisse » alors la mairie de Cahors à Anatole de Monzie, député du Lot depuis 1909. Celui-ci, élu dès 1904, à vingt-huit ans, conseiller général de Castelnau-Montratier, Lot, est adhérent d'un petit groupe, le républicain-socialiste. Il le restera jusqu'en 1919, deviendra sénateur du Lot en 1920 jusqu'en 1929, avant de redevenir député de 1929 à 1940. Très souvent ministre de la IIIe République (notamment des Finances, l'Instruction publique et des Beaux Arts...), Anatole de Monzie sera également maire de Cahors de 1919 à 1942.

### En temps de guerre, Occupation et Résistance

Après le départ forcé d'Anatole de Monzie, dans le régime de « L'Etat français », la mairie de Cahors est dirigée par Xavier Gisbert (1942-1944). Située d'abord en « zone nono » (non occupée) Cahors sera occupée par l'armée allemande à partir du 11 novembre 1942. Au début de 1944, on dénombre à Cahors 400 soldats de la Wehrmacht. La Résistance se manifeste dans le Lot et son chef-lieu notamment dès l'année 1940. Les noms de Pierre Bourthoumieux, Etienne Verlhac, Louis Parazines ou Jacques Chapou (qui prend en 1942 la direction départementale du Mouvement Libération-Sud où il est secondé par Metges) ont marqué les mémoires. L'Armée Secrète mise sur pied dans le département par Noël Poujade et Jean Larminat est dirigée à Cahors par Imbert et Rouvière, Le Mouvement Combat est animé par les docteurs Mendailles et Garnal, Paul Jouclas et Estival. . . On compte aussi : la Résistance-Fer des

cheminots, la Résistance-PTT, les groupes « Froment » avec le commandant Collignon, le Commandant Delmas et Raymond Picard, l'O.R.A.— l'Organisation de Résistance de l'Armée (avec Wurtesein et Trémolière) —, ainsi que Résistance Catholique, Francs-Tireurs et Partisans (FTP), les Corps-Francs Pommiès, « Libérer et Fédérer », avec Raoul Couderc, Breil et Thévenot... Plusieurs livres ou revues ont été publiés à Cahors pendant cette période, notamment la revue « Quercy », animée par Joseph Maureille avec un très intéressant supplément sur la Poésie ; « Les étoiles du Quercy », suite, dans la France libérée, de la précédente revue, publiée par les libérateurs dont Jean Lurçat et avec le même Joseph Maureille comme secrétaire général un livre de poésie de Tristan Tzara, intitulé Ca va, édité par Le centre des Intellectuels, 12, rue Wilson, Cahors ; une autre de Claude Aveline, du même éditeur, Lettre aux Américains (1944 ?), imprimé chez Coueslant ; un autre de Charles Vildrac, Enfance, 1945). Après la Libération les maires de Cahors seront M. Teysseyre (Communiste) (1944-1945) ; le Dr Jean Calvet (Radical socialiste) (1945-1955).

#### « Cahors Mundi » : Cahors ville du monde

En 1949, à l'initiative de Robert Sarrazac et d'Emile Baynac, instituteur, fondateur d'un mouvement proche du Parti communiste français, les Francs et franches camarades, et avec le soutien des élus locaux, Cahors, chef-lieu du département français du Lot, fut la première ville à se déclarer ville citoyenne du monde : Cahors Mundi.L'année suivante, les 24 et 25 juin 1950, Cahors fêtera en grande pompe ce premier anniversaire en présence du prix Nobel de la paix 1949, l'écossais Lord Boyd Orr, fondateur de la FAO à l'ONU.André Breton, « le pape du surréalisme », participe aux festivités organisées près du monument médiéval, le pont Valentré.Cette manifestation a marqué le début d'un mouvement qui a impliqué un millier de territoires dans 13 pays,.

## Rencontre des co-princes d'Andorre

Le 25 août 1973, la ville de Cahors est le lieu d'une rencontre historique et inédite entre les deux co-princes d'Andorre : le président Georges Pompidou et l'évêque d'Urgel Joan Martí i Alanis.Cette rencontre fut soigneusement tenue secrète : elle ne fut annoncée qu'à l'occasion de l'émission du timbre andorran en célébrant le premier anniversaire.Elle se tint à l'évêché de Cahors.Il s'agissait de préparer l'adoption par la principauté d'une constitution.Pourquoi la ville de Cahors a-t-elle été choisie ?L'évêque catalan connaissait l'évêché, le viguier français aussi et le président avait une résidence à Cajarc, non loin de là.

## Politique et administration

#### Tendances politiques et résultats

Personnalité du Parti Radical, Gaston Monnerville préside à Cahors le conseil général du Lot de 1951 à 1971. Elu au Conseil de la République (Guyane) en 1946. Il devient président de ce conseil — de la IVe République — en mars 1947. En 1948, il est élu dans le Lot. Puis il sera encore président de la Haute Assemblée (de la Ve République) en étant président du Sénat de 1959 à 1968. En mai 1962, le général de Gaulle, président de la République, vient à Cahors en visite officielle. Il est accueilli par le préfet du Lot, Frantz Gaignerot, et reçu par Me Mellac, faisant office de maire. Le président Monnerville est à ses côtés. Elu maire de la ville de Cahors en 1965, Pierre Ségala (1926-1967), docteur en médecine, a cédé sa place à Maurice Faure, conformément à leurs accords préalables. Il a occupé la place de maire adjoint de la ville de Cahors jusqu'en juin 1967, date de sa mort survenue prématurément à l'âge de 41 ans consécutive à sa déportation politique pendant la Seconde Guerre mondiale dans le camp de concentration de Neuengamme en Allemagne. Maire de Cahors de 1965 à 1989, Maurice Faure, agrégé d'histoire et géographie, docteur en droit, élu député (radical socialiste) du Lot en 1951 puis membre à partir de 1958 de la FGDS (fédération de la gauche démocratique et socialiste) demeure député jusqu'en 1983, puis devient sénateur jusqu'en 1988. Plusieurs fois ministre sous la IVe République, il fut en 1957 l'un des signataires du traité de Rome créant la Communauté européenne. Garde des Sceaux du

22 mai au 23 juin 1981, il est ministre de l'Equipement et du Logement du 12 mai 1988 au 22 février 1989, avant d'être nommé membre du Conseil constitutionnel. Maurice Faure décède le 6 mars 2014 à Cahors, à l'âge de 92 ans. Un hommage lui est rendu à Cahors par le président de la République François Hollande le 10 mars 2014. Bernard Charles, député radical socialiste du Lot, à partir de 1983, lui succède à la mairie de 1989 à 2001. Lors de son mandat, il accueillera à Cahors, le 9 février 2001, Jacques Chirac, président de la République, Tony Blair, Premier ministre de Grande-Bretagne et Lionel Jospin, Premier ministre à l'issue du sommet franco-britannique. En mars 2001, faisant basculer à droite la gestion municipale, Michel Roumegoux, député UDF puis UMP du Lot lui succède alors avant d'être lui-même remplacé par Marc Lecuru à la suite de son invalidation. En mars 2008, avec l'élection du maire socialiste Jean-Marc Vayssouze-Faure, la mairie de Cahors retourne à sa tradition de gauche, ancrée en 1919 par Anatole de Monzie qui sera maire de la ville jusqu'en 1942, puis rénovée après la guerre par une alternance de maires communistes et radicaux. Le 8 avril 2008, Nicolas Sarkozy, président de la République, accompagné de Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales et d'Eric Woerth, ministre du Budget et de la Fonction publique, y prononce un discours sur la réforme de l'Etat. Cette intervention précède la mise en place de la réforme générale des politiques publiques (RGPP) qui est pour beaucoup dans la réforme de l'Etat dans les départements et dans sa perte de moyens.Le 23 mars 2014, Jean-Marc Vayssouze-Faure est réélu dès le premier tour avec 55 % des voix.Le 15 mars 2020, il est de nouveau réélu maire de Cahors dès le premier tour : il obtient alors 57 % des suffrages. Diplômé d'une maîtrise d'administration économique et sociale (AES) et attaché territorial, Jean-Marc Vayssouze-Faure exerce son mandat de maire de Cahors et de président du Grand Cahors à 100 %. Il engage, durant ses mandats successifs, une stratégie consistant à rendre Cahors plus attractive et plus vivante. Il impulse la création ou la rénovation d'équipements majeurs en coeur de ville : cinéma Le Grand Palais, auberge de jeunesse Le CHAI, complexe aquatique Divonéo, centre universitaire Maurice-Faure, musée Henri-Martin et parc Tassart. Au coeur de la stratégie municipale figure la reconquête du coeur de ville avec la rénovation de la halle alimentaire, la rénovation de 900 logements depuis 2015 et la requalification de multiples espaces publics. La Ville de Cahors est la première ville d'Occitanie à signer le contrat Action Coeur de Ville de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Autour de Jean-Marc Vayssouze-Faure, la municipalité de Cahors favorise le renouvellement des actifs du territoire. En 2022, la municipalité obtient par exemple la création de plus de 130 emplois avec l'installation d'un lieu de vie de l'Institut des Jeunes Aveugles à Bégoux, d'un service de la direction des finances publiques et d'une annexe de l'Inspection générale de la Gendarmerie nationale au résultat de trois appels à projets engagés par le Département et le Gouvernement. Entre 2016 et 2022, la ville de Cahors enregistre une progression de la population de 321 habitants et la population augmente de 897 habitants à l'échelle de l'agglomération du Grand Cahors.Le 1er janvier 2023, l'INSEE dévoile les chiffres du recensement correspondant à la population de la commune au 1er janvier 2020: la ville de Cahors enregistre une augmentation de 222 habitants et franchit la barre des 20 000 habitants avec une population municipale de 20 159 habitants et une population totale de 21 081 habitants. Jean-Marc Vayssouze-Faure impulse une action résolue sur le chemin de la transition écologique et déploie de nouveaux outils en faveur de la participation citovenne (réunions de quartiers, conseil citoyen, commission extra-municipale du temps long, appels à projets citoyens, etc.).Le maire de Cahors engage une action équilibrée au service des différents quartiers de la cité et met en place un maillage de la ville en élus de proximité : les référents de quartiers.Du 13 au 15 décembre 2017, le Gouvernement expérimente une délocalisation de l'exécutif et choisit la ville de Cahors pour accueillir durant 48 heures les équipes de plusieurs ministères.Le Premier ministre Edouard Philippe présente le plan du Gouvernement en matière d'aménagement numérique du territoire, il organise la Conférence nationale des territoires et pose les premiers jalons d'un nouveau pacte financier entre l'Etat et les collectivités territoriales.De la Conférence nationale des territoires naissent les "contrats de Cahors" qui visent à associer les collectivités à la maîtrise de la dépense publique. Du 26 au 28 octobre 2021, Cahors accueille les Rencontres des villes moyennes organisées par la Fabrique de la Cité.Lors de ce rendez-vous, de nombreux élus locaux, chercheurs et chefs d'entreprises prennent la parole afin de contribuer aux réflexions autour du regain d'attractivité des villes d'équilibre.

#### Liste des maires

L'actuel maire de Cahors est Jean-Marc Vayssouze-Faure. Elu à trois reprises dont deux fois dès le premier tour des élections municipales, il occupe cette fonction depuis le mois de mars 2008.

#### Politique de développement durable

La Ville de Cahors est engagée sur le chemin de la transition écologique. Elle s'emploie à construire cette transition en adoptant une vision partagée avec les citoyens. Ainsi, une instance participative a été installée par la collectivité le 28 juin 2021. Composée de citoyens tirés au sort suite à un appel à candidatures, de représentants de la société civile et d'élus locaux, la commission extra-municipale du temps long de la Ville de Cahors est l'une des premières instances de ce type en France. Sa mission consiste à veiller à la prise en compte des enjeux du temps long (changement climatique, politiques écologiques, mutations sociales, etc.) dans les politiques municipales. La commission extra-municipale du temps long et l'appel à projets citoyens déployé sous son égide ont bénéficié, en 2022, d'une reconnaissance nationale, la Ville de Cahors avant été nommée lauréate des Trophées de la participation et de la concertation, aux côtés de plusieurs autres villes telles que Paris, Brest ou encore Lyon.La communauté d'agglomération du Grand Cahors a quant à elle élaboré un plan climat air énergie territorial (PCAET) en co-construction avec les citoyens et les acteurs du territoire. Il s'agit d'une feuille de route dont les actions ont pour objectif de contribuer à limiter le changement climatique à l'échelle de l'agglomération. Afin d'améliorer l'efficacité et la sobriété énergétiques, la Ville de Cahors rénove ses bâtiments publics et les adapte aux usages.La collectivité a, pour ce faire, mobilisé près de 8 millions d'euros entre 2014 et 2020. En 2022-2023, la Ville de Cahors amplifie l'effort engagé en mobilisant 5 millions d'euros pour la rénovation énergétique de l'école Jean-Calvet, du théâtre municipal et de l'accueil de loisirs de La Croix-de-Fer. Toujours en matière énergétique, dans l'objectif de conforter l'indépendance de la collectivité, un programme de production d'énergie photovoltaïque est en cours.Il consiste à équiper les toitures de plusieurs bâtiments publics et à étudier la faisabilité d'implanter des ombrières photovoltaïques sur des parkings de la ville.Le remplacement complet de l'éclairage public au profit de la technologie LED permettant d'éclairer moins et mieux concernera prochainement l'intégralité de la ville de Cahors.Les économies réalisées à l'issue de cette opération pourront atteindre les 320 000 EUR par an.Des opérations d'extinction de l'éclairage public ont débuté en 2022 dans divers quartiers entre minuit et 5 h du matin afin de gagner en sobriété et de limiter l'impact sur la faune nocturne. La cité patrimoniale mène un important travail concernant la rénovation du bâti ancien et la lutte contre l'étalement urbain. Depuis 2015, 900 logements dont 150 logements sortis de vacance ont été rénovés.Les espaces publics du coeur de ville sont réaménagés et des équipements culturels et sportifs sont progressivement rénovés ou implantés en centre-ville pour inciter les familles à réinvestir la cité plutôt que les zones périphériques. En matière de lutte contre la précarité énergétique, la Ville de Cahors accompagne la réhabilitation énergétique de certaines résidences d'habitat social. La présence de la biodiversité en ville est préservée grâce à la technique du fauchage tardif, de l'éco-pâturage ou encore du désherbage manuel sans produits phytosanitaires. La cité cadurcienne bénéficie d'un parc réaménagé de 10 000 m2 en centre-ville : le parc Tassart.Situé à proximité immédiate du musée Henri-Martin et composé d'arbres bicentenaires, cet espace vert est arrosé par un système intelligent permettant de réaliser d'importantes économies en eau. Le retour de la nature et de la fraîcheur en ville passe également par la réduction des îlots de chaleur. Dans ce cadre, une cour d'école est réaménagée chaque année en laissant davantage de place à la végétation. La Ville de Cahors accompagne des initiatives citoyennes visant à tendre vers l'autonomie alimentaire du territoire. C'est le cas de l'agora d'agriculture urbaine, située sur les allées Fénelon, et du jardin-forêt de Cabessut, implantés sur des parcelles municipales et gérés par l'association Autonomie Alimentaire Cahors.La collectivité soutient également le projet d'insertion par le maraîchage Lotdyssée. En matière de réduction des déchets, la Ville de Cahors a déployé de nombreuses corbeilles permettant de réaliser le tri des déchets dans l'espace public ainsi que plusieurs composteurs collectifs implantés dans divers quartiers cadurciens. En mai 2022, la Ville de Cahors a été labellisé « ville éco-propre » par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine. Afin de favoriser les circuits courts et l'alimentation de proximité, le Grand Cahors augmente progressivement

la part du bio et des produits locaux dans les cantines scolaires. Depuis 2016, une légumerie assure la transformation de produits et de légumes frais de provenance locale prêts à cuisiner par la cuisine centrale du Grand Cahors qui produit près de 3 000 repas par jour. Sur le volet des mobilités, la gratuité totale du bus urbain a été instaurée en novembre 2019. En décembre 2022, la fréquentation du réseau de bus a franchi la barre symbolique du million de passagers sur une année, enregistrant une hausse de 15 %.Des parkings dédiés au covoiturage ont été implantés route de Toulouse et Combe du Paysan.Le plan vélo et circulations apaisées a été adopté en 2021 suite à une large démarche de concertation citoyenne.Il comporte plusieurs mesures déjà en place telles que la création d'une aide à l'achat de vélos, la limitation de la vitesse de circulation à 30 km/h en centre-ville ou encore l'implantation d'arceaux à vélo à proximité des services du quotidien. L'usage du vélo à Cahors devrait, dans les prochaines années, s'amplifier avec la concrétisation de la voie verte en vallée du Lot. Ce projet, qui emprunte en majeure partie le tracé des anciennes voies ferrées reliant Monsempron-Libos à Cahors et Cahors à Capdenac, reliera, à l'échelle du Grand Cahors, les communes de Douelle, Mercuès, Cahors, Arcambal, Saint-Géry-Vers, Bouziès, Saint-Cirq-Lapopie et Tour-de-Faure.La réalisation de cette voie à l'échelle de la vallée du Lot reliera l'Aveyron et le Lot-et-Garonne. Elle constituera une alternative crédible à la voiture pour certains pendulaires, un atout supplémentaire pour le secteur touristique et un outil au service du sport-santé.

## Instances judiciaires et administratives

Sont implantées sur le territoire de la commune, les juridictions civiles, pénales et spécialisées suivantes :

Le Tribunal de Grande Instance de Cahors Le Tribunal d'Instance de Cahors La Cour d'Assises du Lot Le Conseil des Prud'hommes Le Tribunal de Commerce de Cahors Le Tribunal pour Enfants de CahorsLe Palais de Justice de Cahors est situé sur le boulevard Gambetta. Ce bâtiment de style néo-classique est inauguré en 1865. Il se situait auparavant dans l'ancien couvent de la Daurade (place de la Libération). Le square Verdun, doté d'une sculpture en bronze de Jean Gattant, se situe au pied de l'édifice.

#### Finances locales

Cette section est consacrée aux finances locales de Cahors de 2000 à 2020.Les comparaisons des ratios par habitant sont effectuées avec ceux des communes de 20 000 à 50 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé, c'est-à-dire à la même strate fiscale.

**Budget général** Pour l'exercice 2020, le compte administratif du budget municipal de Cahors s'établit à 34 931 180 EUR en dépenses et 37 611 840 EUR en recettes :

les dépenses se répartissent en 23~886~510~EUR de charges de fonctionnement et 11~044~670~EUR d'emplois d'investissement ; les recettes proviennent des 26~759~180~EUR de produits de fonctionnement et de 10~852~660~EUR de ressources d'investissement.

**Fonctionnement** Pour Cahors en 2020, la section de fonctionnement se répartit en 23 886 510 EUR de charges (1 148 EUR par habitant) pour 26 759 180 EUR de produits (1 286 EUR par habitant), soit un solde de la section de fonctionnement de 2 872 670 EUR (138 EUR par habitant):

le principal pôle de dépenses de fonctionnement est celui des charges de personnels pour une somme de 13 252 000 EUR (55 %), soit 637 EUR par habitant, ratio inférieur de 17 % à la valeur moyenne pour les communes de la même strate (764 EUR par habitant). Sur la période 2016 - 2020, ce ratio fluctue et présente un minimum de 574 EUR par habitant en 2016 et un maximum de 652 EUR par habitant en 2019. Viennent ensuite les groupes des achats et charges externes pour 16 %, des subventions versées pour 10 %, des charges financières pour 3 % et finalement celui des contingents pour 1 % ; la plus grande part des recettes est constituée des impôts locaux pour une somme de 17 784 000 EUR (66 %), soit 855 EUR par habitant, ratio supérieur de 31 % à la valeur moyenne pour les communes de la même strate (653 EUR par habitant). Pour la période allant de 2016 à 2020, ce ratio fluctue et présente un minimum de 817 EUR par habitant en 2016 et un maximum de 858 EUR par habitant en 2019. Viennent ensuite de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 9 % et des autres impôts pour 10 %. La dotation globale de fonctionnement est quasiment égale à celle versée en 2019.

**Fiscalité communale** Le tableau T2p compare les taux d'imposition locaux à ceux des autres communes de la même strate fiscale.Les taux des taxes ci-dessous sont votés par la municipalité de Cahors.Ils ont varié de la façon suivante par rapport à 2019 :

la taxe d'habitation égale 16,55~%; la taxe foncière sur le bâti égale 37,67~%; celle sur le non bâti égale 160,89~%.

**Investissement** Cette section détaille les investissements réalisés par la commune de Cahors.Les emplois d'investissement en 2020 comprenaient par ordre d'importance :

des dépenses d'équipement pour une valeur totale de 6 557 000 EUR (59 %), soit 315 EUR par habitant, ratio voisin de la valeur moyenne de la strate. Sur la période 2016 - 2020, ce ratio fluctue et présente un minimum de 209 EUR par habitant en 2016 et un maximum de 394 EUR par habitant en 2019 ; des remboursements d'emprunts pour une valeur de 3 409 000 EUR (31 %), soit 164 EUR par habitant, ratio supérieur de 69 % à la valeur moyenne pour les communes de la même strate (97 EUR par habitant). Les ressources en investissement de Cahors se répartissent principalement en :

nouvelles dettes pour un montant de 2 900 000 EUR (27 %), soit 139 EUR par habitant, ratio supérieur de 81 % à la valeur moyenne pour les communes de la même strate (77 EUR par habitant). En partant de 2016 et jusqu'à 2020, ce ratio fluctue et présente un minimum de 115 EUR par habitant en 2016 et un maximum de 550 EUR par habitant en 2017 ; subventions reçues pour un montant de 1 436 000 EUR (13 %), soit 69 EUR par habitant, ratio voisin de la valeur moyenne de la strate.

**Endettement** L'endettement de Cahors au 31 décembre 2020 peut s'évaluer à partir de trois critères : l'encours de la dette, l'annuité de la dette et sa capacité de désendettement :

l'encours de la dette pour une valeur totale de 33 782 000 EUR, soit 1 624 EUR par habitant, ratio supérieur de 61 % à la valeur moyenne pour les communes de la même strate (1 011 EUR par habitant). En partant de 2016 et jusqu'à 2020, ce ratio fluctue et présente un minimum de 1 623 EUR par habitant en 2020 et un maximum de 1 679 EUR par habitant en 2018 ; l'annuité de la dette pour un montant de 4 060 000 EUR, soit 195 EUR par habitant, ratio supérieur de 61 % à la valeur moyenne pour les communes de la même strate (121 EUR par habitant). Depuis 5 ans, ce ratio fluctue et présente un minimum de 195 EUR par habitant en 2020 et un maximum de 582 EUR par habitant en 2017 ; la capacité d'autofinancement (CAF) pour 4 597 000 EUR, soit 221 EUR par habitant, ratio supérieur de 18 % à la valeur moyenne pour les communes de la même strate (188 EUR par habitant). Sur la période 2016 - 2020, ce ratio fluctue et présente un minimum de 179 EUR par habitant en 2016 et un maximum de 220 EUR par habitant en 2020. La capacité de désendettement est d'environ 7 années en 2020. Sur une période de 21 années, ce ratio présente un minimum d'environ 7 années en 2020 et un maximum élevé d'un montant de 21 années en 2006.

#### **Jumelages**

Cahors n'est jumelée avec aucune commune. Cependant, en 2010, un rapprochement a été entrepris avec la ville de Lujan de Cuyo, en Argentine.

## Population et société

## Démographie

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. A partir de 2006, les populations légales des communes sont publiées annuellement par l'Insee. Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Pour les communes de plus de 10 000 habitants les recensements ont lieu chaque année à la suite d'une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements, contrairement aux autres communes qui ont un recensement réel tous les cinq ans, En 2020, la commune comptait 20 159 habitants, en augmentation de 2,69 % par rapport à 2014 (Lot : +0.59 %, France hors Mayotte : +1.9 %). L'aire urbaine de Cahors est composée de 43 communes. Ses 42 107 habitants font d'elle la 171e aire urbaine de France. Le tableau suivant détaille la répartition de l'aire urbaine sur le département (les pourcentages s'entendent en proportion du département) :

## Enseignement

Cahors est située dans l'académie de Toulouse.

**Etablissements scolaires** La commune administre 10 écoles maternelles et 9 écoles élémentaires communales.2 écoles élémentaires et 2 maternelles sont également gérées dans le domaine privé.Le département gère 2 collèges et la région Occitanie 2 lycées.

Enseignement supérieur Le pôle patrimoine de l'Université Toulouse-Jean-Jaurès : Master Métiers de l'Art: Régie, Documentation et Numérique Master Histoire de l'art Licence pro Animation et valorisation du patrimoine urbain et périurbain ESPE - Ecoles supérieures du professorat et de l'enseignement Un IFSI (Institut de Formation aux Soins Infirmiers) et un IFAS (Institut de Formation d'Aide-Soignant) Ecole d'audioprothésistes - Diplôme D'Etat d'Audioprothésiste Lycée Clément Marot : BTS Assistant de gestion - PME PMI BTS Comptabilité Gestion BTS Négociation Relation Client BTS Economie Sociale et Familiale CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles économiques et commerciales option économie Lycée Monnerville: BTS Conception des produits industriels BTS Electrotechnique BTS AVA (Après-Vente Automobile) BTS Maintenance des Systèmes option systèmes de production Licence pro Instrumentation médicale, maintenance du matériel biomédical Licence pro Gestionnaire de l'efficacité énergétique pour le bâtiment intelligent Lycée Saint-Etienne : BTS Design graphique, communication et médias numériques MANAA – Mise à niveau en Arts Appliqués Lycée Agricole du Montat : Licence pro « Vinovation et Mondialisation » Innovation et techniques de pointe au sein de la filière oenologique Ecole des Métiers : Licence pro Management et développement durable des petites et moyennes organisations CCI Lot Pôle Formation : BTS MUC (Management des Unités Commerciales)

#### Manifestations culturelles et festivités

Festival Régional de Théâtre Amateur, chaque année en mai au théâtre de Cahors (21e édition du 28 au 31 mai 2014) Festival « Visages du Monde » (multidisciplinaire), chaque année en mai Festival « Cahors juin jardins » (multidisciplinaire), chaque année en juin Festival « Lot of Saveurs » (gastronomie), chaque année la première fin de semaine de juillet « Cahors Blues Festival », chaque année en juillet Festival « Les traces Contemporaines » (danse), chaque année en juillet « Cahors plage », chaque année de la mi-juillet à la mi-août « Trial urbain international », chaque année en août

#### Santé

Le centre hospitalier Jean Rougier (Cahors) dispose de 288 lits et places en 2018, dont :

Médecine: 121 Chirurgie: 50 Gynéco-obstétrique: 27 Moyen séjour: 10 Long séjour: 60 HAD: 20

#### Cultes

Culte catholique Cathédrale Saint-Etienne Eglise Saint-Barthélemy Eglise Saint-Urcisse (fermée) Eglise du Sacré-Coeur de Cabessut Eglise Notre-Dame de Saint-Georges, du faubourg Saint-Georges.(fermée) Eglise Saint Martin de Bégoux

Culte protestant Eglise évangélique ADD (Pradines), 100 chemin du Club hippique. Eglise évangélique baptiste, 180 route de Flottes. Eglise Evangélique Tzigane, Combe des Carmes Eglise Protestante Unie de France, chapelle de la Maison des OEuvres, 222 rue Joachim Murat

Culte musulman Mosquée En-Nour, 15 Rue du Perie.

Loges maçonniques Le Phare du Quercy, La Parfaite Union Retrouvée Gambetta

#### Sports

Rugby à XIII : Cahors Lot XIII Rugby à XV : Cahors rugby Football : L'équipe de la ville, le Cahors FC, évolue au niveau Régional 2.Sport automobile : le rallye automobile du Quercy prend son départ de Cahors depuis 1976.Le Cercle d'Escrime du Grand Cahors propose la pratique de l'escrime pour les enfants et les adultes.En 2016, l'équipe de pétanque (composée de Simon Cortes, Sébastien Da Cunha, Christian Lagarde et Valentin Boris), remporte le trophée des villes face à Lyon en finale.

#### Economie

#### Revenus de la population et fiscalité

En 2010, le revenu fiscal médian par ménage était de 42 583 EUR, ce qui plaçait Cahors au 1 456e rang parmi les 31 525 communes de plus de 39 ménages en métropole.Les données sont incomplètes, il manque notamment des données sur le nombre de foyers fiscaux imposables.

#### Entreprises et commerces

L'agglomération cadurcienne a souvent été présentée comme une petite ville périphérique de Toulouse, au milieu d'un territoire « vide ». C'est une ville qui tire sa raison d'être de son rôle directif de préfecture sur un espace lotois dévitalisé.Le Lot, qui est longtemps resté en marge des grands courants d'échange et de communication, est un département fortement marqué par sa ruralité et par un terroir sans véritable tradition industrielle et dépourvu d'armature urbaine structurante. Actuellement, l'agriculture, la vigne et le tourisme sont ses principales ressources, mais le département abrite aussi des festivals culturels de qualité: Gindou (cinémas du sud), Cajarc (Africajarc), Assier (musiques), Belaye (violoncelle), le Festival Régional de Théâtre, etc. Son influence extra-départementale est réduite ; elle est assujettie à l'ordre économique régional et national.Malgré cela, grâce à son rôle de préfecture du Lot, la ville a pu subsister dans une région rurale en déclin où elle a pris une place de plus en plus importante. Cahors est aussi une de ces villes d'Occitanie qui, derrière une façade de ville administrative de province, cachent une activité industrielle d'un niveau technologique assez élevé.Les caractéristiques urbaines, le niveau des services peuvent ensemble favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et plus précisément de PME et PMI qui trouvent ici une société urbaine et un environnement à leur échelle.De plus, Cahors possède un port fluvial sur le Lot géré par la Chambre de commerce et d'industrie du Lot.En 1997, le magazine l'Entreprise avait classé Cahors comme étant, parmi les villes de 20 000 habitants, la plus performante en création d'emplois industriels. Face à la crise des grandes villes, Cahors s'approprie progressivement l'image d'un centre urbain resté à taille humaine et préservant au mieux une certaine qualité de vie. Cahors a enfin trouvé sa place en tant que pôle urbain relais de la capitale régionale

qu'est Toulouse. Cahors est le siège de la Chambre de commerce et d'industrie du Lot. Elle gère outre le port de la ville, le Centre consulaire de formation, la Base Technique d'entretien et d'hivernage à bateaux de Saint-Géry, le port de Douelle, le port de Luzech, le port de Bouzies. Elle gère aussi des Hôtels d'entreprises et le ZI Cahors Sud.

## Culture locale et patrimoine

#### Lieux et monuments

Les monuments dont le nom est suivi de la mention MH sont classés au titre des monuments historiques

Le pont fortifié Valentré (MH), emblème de la ville.Les armoiries de la ville de Cahors ne représentent pas le pont Valentré mais le pont vieux (ou pont Notre-Dame), à cinq tours, détruit en 1868 et remplacé par le pont Louis-Philippe (en période de basses eaux, on peut encore en apercevoir les piles).

Quartier de la Barre — Quartier situé à l'extrême nord du vieux Cahors. Barbacane (MH). La Barbacane protégeait la porte de la Barre. Tour Saint-Jean dite tour des pendus (MH), bâtie sur un rocher dominant le Lot.

Quartier des Soubirous Quartier situé au nord de la ville, entre la place de la Libération et la place Lafavette. Eglise Saint-Barthélemy, rue Saint-Barthélemy. L'édifice a été classé au titre des monuments historiques en 1933. Datée du XIVe siècle, l'église, catholique, a été bâtie dans le quartier le plus haut de la ville ancienne; son clocher date des XIIIe et XIVe siècles). Collège Pélegry (XIIIe siècle), tour d'escalier crénelée (MH), fin XVe siècle (ancien collège médiéval), 95 rue du Four-Sainte-Catherine. Maison Beraldi (XIIIe et XIVe siècles), 43 rue du Château du Roi. Maison Faurie, hôtel particulier (XVIIe siècle), construit à partir de deux maisons médiévales, 58 rue du Château-du-Roi. Hôtel de Bodosquier établi au XVIIe siècle sur un ancien palais médiéval, 15 rue du Château-du-Roi. Palais de Via (MH), ancienne prison de Cahors, en grande partie c'est un fort bâtiment médiéval, rue du Château-du-Roi.Palais Duèze (MH) dont la tour dite « du pape Jean XXII », haute de 34 m, est le seul vestige du palais construit par Pierre Duèze, frère du pape Jean XXII. Maison à pans de bois (XVe siècle), 53 rue des Soubirous. Bote Pierre de Bernié, ruelle typique avec ses maisons à encorbellements à pans de bois. Maison du XIIIe siècle, 71 rue de Mirepoises. Maison (XIIIe siècle), 71 rue de Mirepoises. Maison (XIIIe et XIVe siècles), 6 rue Anne-Besse. Maison (XIIIe siècle), 4 / 12 Impasse du Four. Maison tour (XIIIe siècle), 2 rue du Four-Sainte-Catherine. Maison (XIIe siècle), 88 rue des Soubirous. Fort ensemble médiéval avec une maison tour (jumelle de la maison tour du 2 rue du Four-Sainte-Catherine), 81-93 rue du Château-du-Roi. Maison (XIIe siècle), 99-107 rue du Château-du-Roi. Bote de Fouilhac, ancien passage couvert, caractéristique de la ville médiévale. Chapelle de la rue Divia.

Quartier de la Cathédrale Quartier situé au centre de la ville, entre la rue Clemenceau et la place de la Libération. Cathédrale Saint-Etienne de Cahors. L'édifice a été classé au titre des monuments historiques en 1862 et 2020. Située place Jean Jacques Chapou, mêlant éléments de styles romans et gothiques (du XIe au XVIIe siècle). Son cloître entrepris aux environs de 1506. Un chef-d'oeuvre du style gothique flamboyant. Archidiaconé, palais situé dans la cour de la cathédrale, bâti à partir de deux maisons du XIIe siècle. Maison Henri-IV ou hôtel de Roaldès (XVe siècle) (MH), place Henri-IV. Cuvier du Chapitre (MH), important bâtiment médiéval du XIVe siècle (loge de marchands?), 35 rue de la Chantrerie. Maison Hérétie (XIIIe et XIVe siècles), 12 rue de la Dorade. Maison Dolive (XVIIe siècle), 24 rue de la Dorade. Maison du Bourreau (XIIIe siècle), 42 rue de la Dorade. Maisons Albiguié, groupement de deux façades à pans de bois, 15-23 rue de la Chantrerie. Grenier de Chapitre (XIIIe siècle), intégré dans l'enceinte canoniale de la cathédrale, 27 rue Saint-James. Maison Delcamp (XIVe siècle), 18 rue du Tapis-Vert. Plusieurs autres logis médiévaux dans cette rue. Maison Manhol, datée de 1676, 18 rue Saint-James. Bote de Catonne, trois très belles maisons médiévales dans cette voie typique. Maison Pugnet, ancienne maison d'apothicaire datée de 1630, 15 rue Nationale. Maison Guerre (MH), (XVe et

XVIe siècles), 53 rue Nationale.Maison Queval (XIIIe siècle) (MH), 8 rue de la Halle.Maison de Theis (fin XIIe siècle), 113 rue Delpech.Hôtel de Vaysset (XVIe et XVIIe siècles), 30 / 36 rue Saint-André.Hôtel de Lefranc de Caix (XVIIe siècle), 194 rue Fondue-Haute.Grande demeure du XIIIe siècle, à tour sur rue, 82 rue Bousquet Haute maison gothique de XIIIe siècle, 112 rue Saint-André.Ensemble de trois grandes maisons contiguës du XIIIe siècle situé rue de la Préfecture (numéros 42 / 48 64).Maison Delsel, datée de 1633, 44 place la Libération.Ancien palais épiscopal, sur des bases médiévales cet très important bâtiment fut presque totalement réédifié entre 1686 et 1701.Chapelle des pénitents bleus, quai Champollion.

**Quartier des Badernes** Quartier situé au sud de la ville, entre la rue Clemenceau et l'extrême-sud de la ville

Eglise Saint-Urcisse. L'édifice a été classé au titre des monuments historiques en 1988. Rue Saint-Urcisse, de style gothique. Hôtel de Marcilhac (XVIIe siècle), 116 rue Nationale. Maison romane (XIIIe siècle), 128 rue Nationale. Maison Viguier-Fraust (XIVe siècle), 35 rue de l'Université. Hôtel et tour d'Issala (XVe siècle), 83 rue du Dr-Bergougnioux. Maison Dominici (XIIIe et XIVe siècles), 186 rue Nationale Maison Mauruc (XIIIe siècle), 77 rue du Dr-Bergougnioux. Hôtel Lemozy (XIIIe siècle) (très belles fenêtres Renaissance), 68 rue du Dr-Bergougnioux. Maison Corsavy (XIVe siècle), 35 rue de Lastié. Maison Cazelles (XIIIe siècle), 52 rue de Lastié. Maison du XIIIe siècle, 68 rue de Lastié. Bote de Besombes, une ruelle typique du quartier, départ depuis la rue Lastié. Hôtel de Baudus, (XVIIe siècle), rue Lastié Maison Parasso (XIVe siècle), 117 rue Lastié. Rue Saint-Priest: exceptionnelle ruelle du vieux Cahors en très grande partie médiévale. Maison Vaissiere (XIIIe siècle) rue Mascoutou. Maison à pans de bois du XIVe siècle, 46 rue Donzelle.Place Saint-Urcisse, ouverte sur les quais, place bordée de maisons à pans de bois du XVe et XVIe siècles. Maison romane (XIIIe siècle) 62 rue Saint-Urcisse. Maison du XIVe siècle, 230 rue Nationale. Maison à pans de bois du XVe siècle, 286 rue Nationale. Maison du XVe siècle, 237 rue Mascoutou. Tours de Vayrols: palais détruit dans les années 1980, la façade est un pastiche médiéval dans laquelle on a place les anciennes fenêtres de XIIIe siècle. Vestiges de l'ancienne église Saint-Laurent sur la place Metges. Chapelle Saint-Michel de l'ancien collège des Jésuites, rue Wilson. Chapelle, rue des Cadourges.Boulevard Léon-Gambetta, construit sur l'emplacement du fossé des anciens remparts ; Hôtel de ville, architecte Charles Hector Malo (1837-1847); Maison du Tourisme, place François-Mitterrand (le bâtiment abrite également les fonds anciens et fonds Quercy de la bibliothèque municipale); Théâtre municipal de Cahors, place François-Mitterrand; Vestiges de l'Amphithéâtre antique (MH), visibles dans la crypte archéologique du parking public situé sous les allées Fénelon; Arc de Diane, vestige des thermes gallo-romains; Statue de Léon Gambetta, place François-Mitterrand; Monument aux morts de Cahors, allée Lazare Ponticelli; Fontaine et Horloge monumentale à billes par Michel Zachariou; Ancienne chartreuse Notre-Dame de Cahors dont l'emplacement du grand cloître est devenu le cours de la chartreuse ; Ancienne église du couvent d'ermites de saint Augustin, rue des Augustins ; Musée de Cahors Henri-Martin (MH), installé dans l'ancien palais épiscopal ; Gare de Cahors. Eglise Saint-Géry de Cahors.L'édifice est référencé dans la base Mérimée et à l'Inventaire général Région Occitanie.

**Cabessut** Eglise du Sacré-Coeur, rue des Jacobins. Vestiges de l'église des Jacobins, rue des Jacobins. Chapelle de la verrerie, place de la Verrerie (ensemble scolaire).

Extérieur Eglise Notre-Dame de Saint-Georges, du faubourg Saint-Georges, rue Victor Lafage. Chapelle de l'ermitage, chemin de l'Ermitage. Ancienne chapelle à Arnis. Eglise Saint-Martin, chemin de Saint-Cirice de Bégoux. Eglise de la Rosière, route de la Rozière. Eglise Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette de Saint-Cirice, route de Saint-Cirice. L'édifice est référencé dans la base Mérimée et à l'Inventaire général Région Occitanie. Plusieurs objets sont référencer dans la base Palissy. Chapelle au Combe Saint-Julien. Eglise Saint-Pierre-aux-Liens de Lacapelle, chemin de Lou Traver.

#### Parcs et espaces verts

Cahors offre à ses habitants et visiteurs la richesse de ses parcs et jardins. A Cahors, le fleurissement est un véritable art de vivre et de séduire. Cette créativité a été maintes fois reconnue aux niveaux national et international. Cahors s'enrichit chaque année de nouveaux jardins, et fait des émules en France et en Europe. Récompensés par l'attribution du label « Jardin Remarquable » par le ministère de la Culture, les Jardins Secrets sont ainsi devenus de véritables ambassadeurs de la Ville. Avec 250 points fleuris répartis sur l'ensemble de la commune, et 300 000 plantes produites, Cahors est considérée comme une référence au niveau national. Cahors est récompensée par quatre fleurs et par le Grand Prix national du fleurissement au concours des villes et villages fleuris et la Médaille d'Or au concours européen 2004. Deux lieux méritent le détour : Le parc Tassart ; Le circuit des Jardins secrets de Cahors. En 2006, la ville a signé un partenariat avec la ville de Bitche, qui a reproduit à l'identique un rond-point aux arrosoirs dans la ville du Lot.

#### Patrimoine culturel

Label Ville d'art et d'histoire La ville obtient le label Ville d'art et d'histoire en 2005. Il reconnaît la richesse patrimoniale de la ville. Il lui permet de la mettre en valeur. Le visiteur peut découvrir la qualité architecturale de la ville par le biais de plusieurs équipements :

le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), installé au coeur du domaine cathédral ; l'ancienne station de pompage, réaménagée, le lieu est axé sur la thématique de l'eau ; la maison Quéval qui abrite le Service patrimoine de la ville et accueillera à terme une exposition permanente sur le secteur sauvegardé.

Infrastructures culturelles La ville, qui compte déjà une école de musique pourvue d'une salle de concert, s'est dotée, en 2003, d'une médiathèque et a organisé la réouverture du théâtre.Le musée de Cahors Henri-Martin, dirigé par Laurent Guillaut, propose des expositions artistiques ou ethnologiques de grande qualité : (Hartung, Olivier Debré, Louttre.B...).L'Espace Caviole permet d'organiser des concerts en plein air.Le Cahors Blues Festival existe depuis 25 ans et présente au coeur de l'été les plus grands artistes du blues.Le festival de cinéma Cinédélices consacré au « cinéma hédoniste » a été créé en 2012, et accueille chaque automne des personnalités du cinéma de renommée nationale, Depuis 2003, l'installation au début de l'automne d'un nouveau festival francophone permet de rendre hommage à la culture d'un pays étranger où la culture francophone joue un rôle important.Les Docks sont un lieu voué à la jeunesse où se côtoient un pan d'escalade, des ateliers musicaux et des ateliers de nouvelles technologies.Le marché près de la cathédrale demeure un lieu de rencontre animé pour les Cadurciens. Malgré ces nouvelles infrastructures et ces efforts, l'animation culturelle de Cahors a vu ces dernières années le déplacement géographique de festivals prestigieux comme le Printemps de la Photo (aujourd'hui situé à Toulouse) ou Le Chaînon Manquant, qui attiraient beaucoup de touristes et d'artistes. Peu à peu, l'affluence touristique stagne alors qu'elle comptait pour beaucoup dans le dynamisme économique de la ville.

## Cahors gastronomique

## Personnalités liées à la commune

Barthélémy Albouys, (1750 à Cahors - 1795 à Paris), député du Lot de 1792 à 1795. Amable de Baudus, maire de Cahors en 1790. Jean-Michel Berthelot (1945-2006), sociologue, professeur au lycée Clément-Marot de 1972 à 1979. Jean Bouzerand, journaliste, né en 1878 à Cahors. Léon Bouzerand, photographe, né à Cahors le 1er janvier 1907. Philoxène Boyer, écrivain, né à Cahors en 1825. Didier Chamizo, peintre, né en 1951 à Cahors. Jean-Jacques Chapou, résistant, professeur au lycée Gambetta de Cahors en 1936. Raymond Coly, poète, mort à Cahors en 1970. Jules Combarieu, musicologue, né en 1859 à Cahors. Louis Darquier, dit « Darquier de Pellepoix » (1897 à Cahors - 1980), commissaire

général aux questions juives de 1942 à 1944. Jean-Pierre Dellard (1774-1832), général des armées de la République et de l'Empire, né à Cahors. Julien Denormandie (1980), haut fonctionnaire et homme politique français Jean XXII (Jacques Duèze), devenu pape, issu d'une famille de la bourgeoisie aisée de Cahors. Charles Dumont, chanteur, né en 1929 à Cahors. Théodore-Edouard Fieuzal (1836-1888), médecin et ophtalmologue, condisciple et ami de Gambetta. Anne Jacques Jean Galdemar (1769-1837), général des armées de la République et de l'Empire. Fabien Galthié, rugbyman international né le 20 mars 1969 à Cahors. Léon Gambetta, homme politique, né en 1838 à Cahors. Philippe Gaubert, musicien, compositeur, flûtiste, né en 1879 à Cahors. André Girard, résistant, né à Cahors en 1909. Georges Gorse (1915-2002), homme politique né à Cahors François Heaulmé (1927-2005), artiste peintre expressionniste, vécut à Cahors (Saint-Cirice) de 1967 à 2005. Alexandre Lacassagne, médecin français, fondateur de l'anthropologie criminelle, né à Cahors le 17 août 1843. Guillaume Lacoste, jurisconsulte, historien, proviseur d'un lycée de Cahors. Augustin de Lapeyrière, né à Cahors, receveur des finances de la Seine, collectionneur. Sous la Restauration, l'homme le plus riche de France (fortune : 11 millions de francs). Ferdinand de Laroussilhe (1852-1919), écrivain quercynois, président de la Société des Etudes du Lot en 1890. Féao Latu, né le 16 avril 1980 aux Tonga et décédé le 11 janvier 2009 à Cahors, est un joueur de rugby à XV Tongien évoluant au poste de troisième ligne. Il meurt d'un malaise cardiaque au cours d'un match entre son équipe du Club athlétique Périgueux Dordogne et le Cahors rugby à l'âge de 28 ans.Lucterios, Lucterius, Loctère, chef gaulois des Cadurques (peuple habitant l'actuelle région de Cahors). Olivier de Magny, poète né à Cahors vers 1529. Francis Maratuech, poète, rédacteur en chef du Quercynois à Cahors.Clément Marot, poète né à Cahors en 1495.André Melet (1917-1970), né à Cahors fut un grand entraîneur de la grande époque du Stade cadurcien. Maurice Mercier (1907-1972), secrétaire général de la Fédération Force ouvrière des Textiles de 1952 à 1972, décédé à Cahors en 1972. Georges Molinié, philologue, né en 1944 à Cahors.Bernard Momméjat rugbyman cadurcien, né à Paris, mort à Toulouse. Anatole de Monzie (1876-1947), député, ministre, maire de Cahors. Jean-Joseph Moussaron (1877-1956), évêque de Cahors de 1936 à 1940, puis archevêque d'Albi sous l'Occupation, Juste parmi les Nations. Antoine Oulié (1759-1827), général des armées de la République et de l'Empire né à Cahors. Julien Pestel, acteur, scénariste et réalisateur, né le 1er janvier 1988 à Cahors. Jean Peyrissac, peintre et sculpteur, né à Cahors le 29 septembre 1895. Jean-Pierre Ramel (1760-1795), dit l'ainé, conventionnel et général de la Révolution y est né. Jean-Pierre Ramel (1768-1815), général d'Empire, y est né. Alfred Roques, rugbyman, inscrit à Cahors rugby en 1954. Claude Rostain, haut fonctionnaire, ambassadeur de France et viguier d'Andorre.Laurent Salgues, scénariste et réalisateur, né en 1967 à Cahors. Alain de Solminihac, Homme d'église du XVIIe siècle, évêque du diocèse de Cahors. Il a été déclaré Vénérable (août 1783) par le pape Pie VI et béatifié en 1981 par le pape Jean-Paul II.Il est fêté le 31 décembre.

## Héraldique, logotype et devise

Le pont qui figure sur le blason n'est pas le pont Valentré (XIVe siècle), ouvrage militaire célèbre qui fait une partie de la renommée touristique de Cahors, qui ne compte en effet que trois tours. Il s'agit du pont Vieux ou pont Notre-Dame, qui prolongeait au sud de la ville la rue principale pour traverser le Lot. Ce pont a été abattu en 1868 et on ne peut voir, par temps de sécheresse, que ses piles émergeant des eaux du Lot. Longtemps daté de l'époque gallo-romaine (on a retrouvé des monnaies antiques dans ses piles), il semble n'avoir été construit qu'au Moyen Age sur les piles du pont gallo-romain. Un autre pont a été construit au XIXe siècle, non loin de là, pour assurer le passage du Lot vers le sud de la ville. Il s'agit du pont Louis-Philippe.

#### Voir aussi

## Bibliographie

Marguerite Vidal Conservateur des musées de Moissac, Jean Maury Agrégé de l'Univsité, Jean Porcher Conservateur en chef du cabinet des manuscrits à la Bibliothèque Nationale. Photographies de Jean Dieuzaide, Quercy roman, La Pierre-Qui-Vire (Yonne, Zodiaque, 4etri 1959, 342 p. Victor Adolphe

Malte-Brun, Lot: Géographie - Histoire - Statistique - Administration, Les éditions du Bastion, 1882 (réimpr.1980), 58 p., p. 22. Stéphane Blond, Visiter Cahors, Editions Sud Ouest, 32 pages, 2011 (ISBN 978-2-8177-0114-1). Joël Polomski, Le Diable du Pont Valentré, adapté du Légendaire du Quercy de Robert Martinot (ISBN 2-9518 916-0-1). Marius Pracy (F. de Laroussilhe), Les Félibres à Cahors, Girma, Cahors, 1883. Marius Pracy (F. de Laroussilhe), Le monument Gambetta à Cahors (à l'occasion de l'inauguration), Girma, Cahors, 1884.A. de Roumejoux, « Les rues de Cahors », dans Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, 1886, tome 11, p. 5-32 (lire en ligne). Joseph Daymard, Le Vieux Cahors, Bibliographie, p. 26-31, « I - Epoque Gallo-romaine », p. 32-34, « II - Fortifications », p. 35-47, 404, « III - Ponts », p. 405-415, « IV - Hôpitaux », p. 415-425, 476-481, « V - Etablissement d'instruction pour garçons », p. 482-485, dans Bulletin de la Société des Etudes du Lot, 1905, tome 30 (lire en ligne). Joseph Daymard, Le Vieux Cahors, « V -Etablissement d'instruction pour garçons (suite) », p. 21-36, « VI - Etablissements d'instruction pour filles et congrégations de femmes », p. 81-89, « VII - Congrégations d'hommes », p. 90-97, 143-158, 187-202, dans Bulletin de la Société des Etudes du Lot, 1906, tome 31 (lire en ligne). Joseph Daymard, Le Vieux Cahors, « VII - Congrégations d'hommes », p. 21-23, « VIII - Cathédrale », p. 24-47, « IX -Dépendances de la cathédrale », p. 81-95, « X - Eglises paroissiales », p. 144-171, « XI - Chapelles », p. 204-213, dans Bulletin de la Société des Etudes du Lot, 1907, tome 32 (lire en ligne). Joseph Daymard, Le Vieux Cahors, « XII - Château du Roi », p. 20-23, « XIII - Palais épiscopal », p. 24-30, « XIV - Hôtel de ville », p. 81-85, « XV - Maisons particulières », p. 85-95, « XVI - Moulins », p. 145-149, « XVII -Places publiques », p. 149-156, « XVIII - Le long des voies publiques », p. 157-163, 201-213, « Table des matières », p. 214-218, dans Bulletin de la Société des Etudes du Lot, 1908, tome 33 (lire en ligne). Jean Fourgous, « Dans les rues du Vieux Cahors.Logis, gens et faits d'autrefois », dans Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, octobre-décembre 1941, tome 62, p. 233-244, janvier-juin 1942, tome 63, p. 51-66, juillet-décembre 1942, tome 63, p. 159-170, janvier-juin 1943, tome 64, p. 54-83, 1943, tome 64, p. 186-193, janvier-juin 1944, tome 65, p. 72-95, juillet-décembre 1944, tome 65, p. 208-240 « Cahors », p. 93-143, dans Anne Filippini, Carte archéologique de la Gaule : le Lot, 46, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2e édition, Paris, 2011 (ISBN 978-2877542531), 263 p. Maurice Rouget, A la recherche d'un Cahors perdu 1920-1960, Editions édicausse, 2021 (ISBN 978-2-917626-25-2)

#### Articles connexes

Liste des communes du Lot Grand Cahors Liste des évêques de Cahors Spérie de Cahors Sentier de grande randonnée GR 36 Chartreuse Notre-Dame de Cahors Cahors (AOC)

#### Liens externes

Site de la mairie Site de l'office du tourisme

#### Notes et références

Notes et cartes

Notes Cartes

Base de données du ministère du Budget, relative aux comptes des communes

## Références

Portail des communes de France Portail de lordre du Temple Portail de l'ordre de Saint-Jean de Jé